

Accès des producteurs aux ressources pour l'innovation



Extrait du dossier thématique d'Agropolis International
- Spécial partenariat -
"Le projet DURAS : des partenariats innovants pour le développement"
(48 pages, juin 2010)

Il n'est pas rare que les petits producteurs du Sud développent leurs propres innovations agricoles. Afin de les soutenir dans ces démarches, ce projet a testé les Fonds d'Appui à l'Innovation Locale (FAI) au Cambodge, en Éthiopie, en Afrique du Sud et en Ouganda¹. En utilisant des fonds gérés localement, les paysans financent leurs propres activités de recherche et d'apprentissage. Ce système de microcrédits autonomise les petits producteurs et reconnaît leurs compétences.

Il est maintenant reconnu que le développement agricole et la gestion des ressources naturelles (GRN) ne suivent pas un processus linéaire où les nouvelles connaissances émaneraient toujours de la recherche avant de parvenir, via des services et des systèmes de vulgarisation, jusqu'aux producteurs qui en seraient les bénéficiaires.

Les ruraux ne sont pas seulement les destinataires de ces nouvelles connaissances, ils sont aussi les sources potentielles et/ou les partenaires qui permettent de les faire émerger. Cette reconnaissance a conduit aux approches en recherche agronomique pour le développement (RAD), conçues pour améliorer les innovations et les systèmes d'apprentissage locaux grâce à des actions multi-acteurs.

Stimuler et accompagner les innovations locales

Si les petits producteurs doivent jouer un rôle central dans l'approche RAD, il semble alors fondamental qu'intervienne un changement dans les mécanismes d'allocation des fonds pour la recherche. Ces petits producteurs doivent notamment pouvoir bénéficier de fonds afin de motiver et d'améliorer leur capacité d'innovation. Le projet « **Accès des agriculteurs aux ressources en matière d'innovation : recherche appliquée sur les Fonds d'Appui à l'Innovation** » (FAIR) s'inscrit dans cette perspective de reconnaissance, de promotion et de diffusion des connaissances et innovations locales. Ce programme de recherche-action s'est intéressé aux Fonds d'Appui à l'Innovation Locale (FAI), mécanisme de financement des

acteurs locaux, dans quatre pays du Sud : au Cambodge, en Éthiopie, en Afrique du Sud et en Ouganda². La question au cœur du projet était la suivante : est-ce que des mécanismes alternatifs de financement gérés par les producteurs pour le DPI seraient rentables et durables ?

Le partenariat impliquait des communautés et des agriculteurs individuels, des organisations communautaires de base (OCB), des ONG, des chercheurs et des agents de vulgarisation autour de PROLINNOVA, un programme de partenariat international initié par des ONG et destiné à bâtir un réseau mondial d'apprentissage pour promouvoir l'innovation locale en agriculture écologique et GRN.

Conditions d'admission et critères d'éligibilité aux FAI

Le système de gouvernance et de mise en œuvre des fonds d'appui à l'innovation locale est différent pour chaque pays impliqué dans le projet. Dans un certain nombre de pays, la plupart des sélections de projets et la gestion des fonds ont été faits par des OCB, tandis que dans les autres pays, les ONG et les autres acteurs de développement ont joué des rôles plus importants. Dans tous les pays, des comités de sélection ont été créés, et les paysans ont été fortement impliqués dans le processus décisionnel.

1. En 2007, après le financement DURAS, les partenaires ont mobilisé des financements de la Fondation Rockefeller. Cela a permis la mise en œuvre de projets pour quatre autres pays : le Ghana, le Kenya, le Népal et la Tanzanie.

2. Les FAI ont été également testés au Népal (opération financée par d'autres bailleurs que DURAS).



▲ D'importants efforts ont été faits afin de soutenir les initiatives de femmes et de les impliquer davantage dans les dispositifs de prise de décision en R&D.

Les principales conditions requises pour postuler aux FAI sont les suivantes :

- Le projet doit être (i) issu d'une idée personnelle, (ii) solide du point de vue technologique, économique, environnemental et social (s'il agit d'une technique développée), (iii) reproductible parmi les plus défavorisés.

- Sa valeur ajoutée doit être atteinte grâce au soutien du FAI.

- D'autres partenaires doivent être impliqués dans le budget.

- Le candidat doit être prêt à :

- (i) travailler selon un plan d'agrément,
- (ii) suivre le projet, l'enregistrer et faire des communications, et (iii) partager ses résultats avec d'autres, en recevant des visiteurs et en enseignant ses nouveaux savoirs.

Sur les 274 demandes de soutien pour des microprojets dans les quatre pays pilotes entre 2005 et 2007, 160 (58 %) ont bénéficié de financements. Les paysans ont utilisé ces fonds pour des activités agricoles telles que les cultures et l'élevage, principalement pour expérimenter (individuellement ou en groupe) une grande variété de pratiques innovatrices. Les fonds restants ont permis d'organiser des échanges entre les agriculteurs des différents pays pilotes.

Progressivement, un effort particulier a été fait pour accroître la présence de femmes au sein des structures décisionnaires et pour favoriser les initiatives féminines en matière de R&D. Au final, la participation des femmes a augmenté pour atteindre 30 % des demandes de financement.

Au départ, les paysans ont vu les FAI comme un moyen de financer leurs achats et leurs coûts de production. L'expérience a montré la nécessité d'une étroite collaboration entre les ONG, les agences gouvernementales et les agriculteurs pour s'assurer de la bonne compréhension de l'objet de ces fonds. Malgré cela, de nombreux producteurs souhaitaient toujours faire une grande partie de l'expérimentation par eux-mêmes. Les partenaires ont encouragé une approche plus collaborative entre les paysans et d'autres acteurs (tels que les chercheurs), dans la formulation conjointe des propositions pour une expérimentation commune. Il est à noter que plus la gestion des FAI était décentralisée au niveau des agriculteurs/OCB, plus les propositions devenaient pertinentes pour les paysans locaux.

Parfois, les partenaires ont dû faire des efforts pour aider les paysans

à transformer leurs idées en propositions de recherche répondant aux critères de sélection. L'expérience montre que, pour mener à bien ce type de projet, les paysans impliqués ont besoin de soutien, voire de formation, pour la formulation de propositions et de documentation.

Le défaut de formation dans l'expérimentation, ainsi que leurs faibles capacités à exprimer des idées par écrit et à estimer les coûts sont des facteurs qui rendent en effet difficile, pour les paysans, la formulation de propositions recevables.

Le producteur au cœur de la mise en place et de la gestion des FAI

Les informations concernant les FAI ont le plus souvent été présentées aux producteurs et aux communautés par des ONG dans le cadre de leurs propres activités. Dans certains pays pilotes, une approche mass-média a complété une série de campagnes de communication et d'actions de sensibilisation diffusées via des posters affichés sur les arbres, des émissions de radio locales et des reportages dans les journaux. ...

Deux modèles pour candidater ont été développés :

■ **Le modèle le plus centralisé** a une approche multi-acteurs. La candidature est envoyée à une organisation facilitatrice ; les organisations partenaires et des représentants des producteurs sont invités au comité de sélection qui définit les critères et qui décide. Ce modèle facilite les échanges entre producteurs et partenaires et favorise ainsi l'apprentissage et la diffusion des connaissances. Cependant, il est peu accessible aux petits producteurs et son coût de transaction est élevé.

■ **Le modèle totalement décentralisé** est géré directement par l'agriculteur. La sélection des candidatures est de la responsabilité des OCB, l'organisation facilitatrice ayant un rôle d'appui. Ce modèle permet un accès aisé des petits producteurs et son coût de transaction est plus modéré. Cependant, la qualité de la sélection est moins élevée que dans l'autre modèle. Le danger est que les FAI ne se limitent qu'aux propres expérimentations des producteurs.

Pour une gestion durable d'un système de financement décentralisé

Le projet FAIR a été créé avec l'objectif de développer un système plus durable cogéré par les producteurs et leur permettant d'accéder aux ressources d'innovation. Les expériences pilotes ont montré les progrès considérables réalisés pour décentraliser la gestion des fonds aux groupes de producteurs ou aux OCB.

Les OCB ont montré beaucoup d'intérêt pour ces fonds et de bonnes capacités à les gérer. Le système décentralisé des FAI constitue un

sérieux défi pour rendre compte des résultats issus des expérimentations financées.

Il convient de préciser que les innovations que ces micro-subsidations permettent de réaliser n'ont pas pour seuls bénéficiaires les producteurs et leur communauté locale. Elles peuvent également avoir un réel intérêt scientifique. Pour en tirer tous les bénéfices, un cadre de recherche plus formel doit être mis en place autour des FAI. Une meilleure compréhension des impacts de ces expériences émergera en suivant leurs effets à long terme.

De nombreuses interrogations restent encore sans réponse. Les pratiques issues de ces expérimentations sont-elles maintenues, améliorées ou affinées au fil du temps, ou bien les paysans retournent-ils à leurs anciennes pratiques ? Les nouvelles pratiques ont-elles réduit les risques, ont-elles amélioré la production ? Ont-elles finalement contribué à garantir des revenus plus durables pour les paysans ou leur communauté ? Est-ce que la participation des paysans à la programmation, à la mise en place de leur propre recherche et à l'évaluation de propositions d'autres paysans, les rend plus aptes à interagir avec d'autres acteurs dans la RAD ? Cette expérience permettra-t-elle de mieux faire entendre leur voix lors des prises de décision en RAD ? Autant de questions qu'il conviendra d'étudier de près lorsque cette initiative pilote aura atteint un stade plus avancé.

Enfin si, en l'état actuel, les expérimentations menées montrent que les résultats peuvent être positifs sur les plans social et économique, ces

aspects devront être réexaminés aux phases ultérieures du projet. Pour rendre durables les fonds d'appui à l'innovation locale, des alternatives doivent être développées. Dans certains pays, le financement s'est effectué sous forme de prêts, une option qui a été relativement efficace. Des prêts partiels ont été affectés à des groupes de paysans, qui les ont ensuite utilisés comme élément de capital pour soutenir une activité normale de production. Deux questions relatives à ce sujet ont d'ailleurs été soulevées : si les scientifiques n'ont pas à rembourser les financements de leur recherche, pourquoi les « paysans-chercheurs » devraient-ils le faire ? Est-ce qu'une partie des fonds disponibles pour la RAD ne devrait pas être allouée à la recherche menée par les paysans ?

En conclusion, les fonds d'appui à l'innovation locale ont servi à concentrer l'attention des acteurs de la RAD sur la nécessité de développer des modèles plus utiles pour le financement de recherches appropriées aux besoins des petits exploitants. Le système d'innovation et le rôle des paysans dans ce dispositif ont été mis au premier plan, ce qui est de bon augure pour la mise en place de pratiques plus efficaces. ■

Le partenariat

Maître d'œuvre : Farmer Support Group (Afrique du Sud)

Partenaires : Centre d'Étude et de Développement Agricole Cambodgien (CEDAC), Environmental Alert, ETC Ecoculture (Pays-Bas), Farming Systems Unit, KwaZulu-Natal Department of Agriculture (NARO, Ouganda), Srer Khmer Organization (Cambodge)

Pays concernés : Afrique du Sud, Cambodge, Éthiopie, Ouganda, Pays-Bas

Contacts : Anton Krone, anton@saveact.org.za, antonkrone@wol.co.za & Laurens Van Veldhuizen, l.van.veldhuizen@etcnl.nl